



Aix en Provence


VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2011.784**

Séance publique du

11 juillet 2011

Présidence de Monsieur Jean CHORRO,
Adjoint au Maire

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20110711-15225- DE-1-1_0
Date de signature : 13/07/11
Date de réception : mercredi 13 juillet 2011
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓</p>

OBJET : TOURISME - RENOUELEMENT DE L'ADHÉSION À L'ASSOCIATION NATIONALE DES MAIRES DES STATIONS CLASSÉES ET DES COMMUNES TOURISTIQUES POUR L'ANNÉE 2011.

Le 11/07/11 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 5 juillet 2011, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliott BRAMI, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Robert FOUQUET, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Catherine SILVESTRE, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

M. Lucien AMBROGIANI à Mme Chantal DAVENNE, Mme Agnès AMIACH ELBEZ à Mme Michelle EINAUDI, M. Gérard BRAMOULLÉ à M. Victor TONIN, Mme Danièle BRUNET à M. Francis TAULAN, M. Maurice CHAZEAU à M. Helliott BRAMI, M. François-Xavier DE PERETTI à Mme Brigitte DEVESA, M. Laurent DILLINGER à M. Stéphane PAOLI, Mme Maryse JOISSAINS MASINI à M. Jean CHORRO, M. Henri MATAS à M. Jacques GARCON, M. Christian PEREZ à M. Jean-Marc PERRIN, Mme Danielle SANTAMARIA à Mme Charlotte BENON, Mme Fleur SKRIVAN à M. André GUINDE

Excusés sans pouvoir :

M. Jacques AGOPIAN, Mme Sylvaine DI CARO, M. Alexandre GALLESE, M. Christian LOUIT, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE

Secrétaire : Yannick DECARA

M. Victor TONIN donne lecture du rapport ci-joint.



09.01

Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE
D.G.A.S Qualité de Vie
Mission Développement
Touristique et International

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 11/07/11

RAPPORTEUR : M. Victor TONIN

Politique Publique : DEVELOPPEMENT DU TOURISME ET RAYONNEMENT
INTERNATIONAL

OBJET : TOURISME - RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION À L'ASSOCIATION
NATIONALE DES MAIRES DES STATIONS CLASSÉES ET DES COMMUNES
TOURISTIQUES POUR L'ANNÉE 2011. - Décision du Conseil

Mes chers collègues,

La Ville d'Aix-en-Provence a décidé d'adhérer à l'Association Nationale des Maires des Stations Classées et des Communes Touristiques par DCM n° 2010.510, en date du 17 mai 2010.

Comptant aujourd'hui près de 1 100 membres, l'Association Nationale des Maires des Stations Classées et des Communes Touristiques, a pour objet essentiel d'assurer une liaison permanente avec les pouvoirs publics, dont elle est devenue le partenaire privilégié, et d'aider au développement du potentiel touristique des communes.

Ses principaux buts sont : la réalisation d'études précises et propres aux stations classées et aux communes touristiques ; la création de liens de solidarité et d'expertise entre les maires concernés par ces sujets ; la défense des intérêts spécifiques de ces stations et communes.

Comprenant 47 maires parlementaires, elle veille, de plus, en liaison avec le Gouvernement, au maintien de la capacité d'action des budgets des communes touristiques.

En 2011, l'Association Nationale des Maires des Stations Classées et des Communes Touristiques poursuit ses actions pour la défense et la promotion des intérêts des communes touristiques auprès des pouvoirs publics : DGF, fiscalité, calendrier scolaire, réforme des stations classées et des communes touristiques, réhabilitation de l'immobilier touristique, tourisme, environnement, ouverture des commerces le dimanche...

Elle organise des réunions de terrain et des réunions thématiques dans le cadre de ses différentes commissions.

Enfin, elle participe aux travaux du Comité des Finances locales, du Conseil National de l'Eau, du Conseil National du Tourisme,.. et travaille de façon étroite avec les autres associations d'élus.

Au vu de ce qui précède, je vous propose, mes chers collègues, de bien vouloir :

- **DECIDER** le renouvellement de l'adhésion à l'Association Nationale des Maires des Stations Classées et des Communes Touristiques qui s'élève pour 2011 à **2 762 euros** ;
- **DIRE** que les crédits nécessaires seront prélevés sur la ligne budgétaire 92048 6281 1440 qui présente les disponibilités nécessaires.

**2011.784 - TOURISME - RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION À L'ASSOCIATION
NATIONALE DES MAIRES DES STATIONS CLASSÉES ET DES COMMUNES
TOURISTIQUES POUR L'ANNÉE 2011.**

Présents et représentés	: 49
Présents	: 37
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 49
Pour	: 49
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.**

Ont signé Jean CHORRO, Adjoint au Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 13 juillet 2011
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**